

Non à l'intervention de CRS sur le campus de Nanterre le 9 avril dernier ! Abandon des poursuites pour tous les étudiants arrêtés

Depuis plusieurs mois des milliers de jeunes s'opposent à la loi Vidal « Orientation et Réussite Etudiante ». Ils refusent la sélection des bacheliers et réclament des moyens pour faire fonctionner des universités ouvertes et permettre la réussite du plus grand nombre dans de bonnes conditions d'étude et de travail. Le printemps dernier, dans les universités, les assemblées générales se sont multipliées et ont regroupé de plus en plus d'étudiants et de personnels, avec pour seule réponse du gouvernement le mépris, les menaces et les violences.

Après le scandale de Montpellier, où une milice d'extrême droite avait été chargée de s'en prendre aux étudiants par le doyen de la faculté de Droit, les présidences d'universités ont successivement fermé les sites touchés par les blocages et les occupations. En prétextant de raison de sécurité, ils mettaient ainsi en œuvre de véritables lock-out visant à affaiblir la mobilisation. Mais la contestation s'était généralisée... Alors les interventions policières se sont multipliées sur les campus universitaires : Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg... A Lille les CRS avaient frappé les étudiants et les cheminots rassemblés sur le campus de Lille 2.

C'est dans ce contexte que le 9 avril, la police était également intervenue à Nanterre pour déloger les étudiants qui se réunissaient en assemblée générale malgré la fermeture administrative. Les étudiants avaient été longuement séquestrés, puis frappés alors que certains étaient assis, d'autres trainés au sol, plaqués, molestés. Du gaz lacrymogène avait été utilisé dans la salle. Pire encore, plusieurs d'entre eux et elles avaient été blessés dont un grièvement. A cela s'était ajoutée l'arrestation de 7 étudiants dont 6 qui avaient été placés en garde à vue alors même qu'ils et elles n'opposaient aucune résistance. L'irruption des CRS dans un amphithéâtre d'université pour mettre fin à une AG, est un fait grave.

Les étudiants qui manifestaient devant le rectorat de Montpellier avaient été eux violemment repoussés par les CRS.

Un cran avait été franchi dans la répression. A qui le gouvernement compte-t-il faire croire qu'il n'avait donné aucune directive aux présidences d'université en ce sens ?

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les intimidations, les violences physiques que les étudiants et les personnels mobilisés ont eu à subir sur différents campus alors qu'ils défendent légitimement leurs revendications et leur avenir. Les 6 étudiants de Nanterre placés en garde à vue le 9 avril avaient donc passé la nuit et la journée de mardi 10 avril au poste avant d'être libérés. Parmi eux, 3 avaient été déférés au parquet et seront jugés le mercredi 20 juin prochain, dont Victor, militant de l'UNEF Nanterre, pour "violences sur personne dépositaire de l'autorité publique" !

Nous demandons l'abandon des poursuites pour tous les participants de l'AG de Nanterre du 9 avril qui ont été interpellés.

**Rassemblement Mercredi 20 juin à partir de 8h
devant le TGI de Nanterre, 179/191 Avenue Frederic et Irene
Joliot Curie : Nanterre Préfecture (RER A, Bus 304...)**

